

Message du 01/12/20 18:07

- > De : "Georges Cingal" <georges.cingal@wanadoo.fr>
- > A : "prefet des Landes Secrétariat" <pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr>
- > Copie à : "Loic GROSSE PREF40" <loic.grosse@landes.gouv.fr>
- > Objet : Le photovoltaïque dans les Landes
- >
- > Madame la Préfète,

Ce n'est plus la peine de détruire les zones humides, forêts et faire de l'agrophotovoltaïsme... Des ressources sont largement disponibles selon le rapport et la synthèse ADEME dont nous avons entendu parler :

[Évaluation du gisement relatif aux zones délaissées et artificialisées propices à l'implantation de centrales photovoltaïques](#)

Devinez quel est le département le mieux doté, champion toutes catégories, en terme de sites retenus, de potentiel de puissance « installable » et de "productible net" d'énergie? Avec une surface exploitable de presque 12 597 Ha??

Ici le tableau où l'on peut visualiser le résultat

[Annexes totaux départementaux](#)

Sentiments distingués

Pour la SEPANSO

Georges Cingal, président